



Compte rendu d'Assemblée Générale Ordinaire 2004

EAUBONNE Lundi 6 juin 2005 à 18 heures 30

Il a été établie une feuille d'émargement des membres présents ou représentés (liste des participants en annexe).

Plus de 1/3 des établissements équestres affiliés FFE 2004 et 1/3 des licenciés 2004 "fléchés Tourisme Equestre", à jour de la cotisation FFE 2004 étant présents ou représentés, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- Approbation du rapport moral, d'activité et bilan financier de l'assemblée générale ordinaire 2003,
- Approbation du rapport moral et d'orientation du Président,
- Approbation du rapport financier du Trésorier,
- Présentation des actions envisagées en 2005 et quitus au Comité Directeur,
- Adoption du budget prévisionnel 2005,
- Questions diverses (Seules les questions diverses formulées par écrit et expédiées au plus tard le 01/06/2005, date de la Poste faisant foi, seront étudiées).

Jean Michel MILLECAMPS Président du CDTE 95 ouvre la séance à 18 heures 30 :

Quorum : 24 établissements pour un total de 47 établissements délivrant des licences fléchées Tourisme Equestre adhérents à la FFE en 2004 et porteur de 711 voix pour 829 licences Tourisme Equestre 2004 sont présents ou représentés à cette assemblée Générale

L'Assemblée Générale a pour objet de résumer l'année pour rendre compte de l'exercice écoulé et aussi de répondre aux questions et suggestions de chacun. Nous sommes là pour vous entendre.

RAPPORT MORAL

(Du Président Jean Michel MILLECAMPS)

Que représente en 2004 le tourisme équestre dans notre département ?

A l'examen des effectifs : 838 licenciés en 2004 contre 783 en 2003 et malgré cette progression, on constate que le tourisme équestre demeure une pratique confidentielle au regard des autres disciplines puisqu'il ne représente que 8% des licenciés du Val 'Oise. La proximité de Paris et la très forte urbanisation joue en faveur de la pratique des disciplines dites classiques et favorise de surcroît les migrations hebdomadaires vers la province.

Notre comité Départemental de tourisme équestre est donc un petit comité qui doit adapter ses actions à ses moyens plus que modestes :

- En hommes et en temps : 4 Elus prévus statutairement qui sont des gens actifs et qui disposent donc de peu de temps pour le bénévolat,

CDTE 95 COMITE DEPARTEMENTAL de TOURISME EQUESTRE du VAL D'OISE

Maison des Comités Sportifs Jean Bouvelle, 106 rue des Bussys 95600 EAUBONNE

☎ 01.39.59.74.02 ☒ 01.39.59.74.02 E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association Loi 1901 N° W953002406 Siret : 484 123 724 000 11 APE : 9319 Z – Siren : 484 123 724

- En ressources financières, puisqu'il n'est prévu aucune possibilité de subvention de fonctionnement par le Conseil Général, ni de subvention Etat (FNDS), ni de reversement fédéral de quote-part de licences, sauf établissement de contrats d'objectifs.

Sauf à mettre les comités de tourisme équestres sous la coupe des comités départementaux d'équitation, d'effectuer des demandes de subventions communes et d'accepter une répartition aléatoire et sans doute négligeable des ressources obtenues, il n'y pas de solutions de financement de l'activité des Comités départementaux de tourisme équestres !

A noter d'autre part, que sur 15 structures du département qui délivrent plus de 10 licences de tourisme équestre, 7 d'entre-elles sont en situation de concurrence directe ce qui, vu l'étroitesse du marché, rend les ententes difficiles et la réalisation de programmes en commun très compliqué.

Compte tenu de ce qui précède, l'équipe élue en 2003, qui ne disposait que d'une saison et demie soit 18 mois pour mener des actions en faveur du tourisme équestre dans le département à privilégier deux directions :

- Le tourisme proprement dit et la création d'itinéraires : Actions à long terme (5 à 10 ans) sur les chemins, leur sauvegarde, l'organisation de circuits largement documentés et leur amélioration permanente,
- L'animation de terrain vers les clubs qui ne pratiquent habituellement pas la randonnée.

Lors de l'assemblée générale de janvier 2004, nous avons indiqué qu'un important projet de création d'itinéraires équestres avait été mis au point et formalisé avec le PNR du Vexin Français, partenaire idéal pour concrétiser la mise en œuvre d'un développement touristique durable (convention d'objectif du 04 septembre 2003). Ce partenariat est une aubaine et une chance pour le tourisme équestre du département.

Entre novembre 2003 et mars 2004, la totalité des chemins ruraux du département ont été recensés, vérifiés sur les cadastres de toutes les villes et de tous les villages du département et vérifiés également auprès du service des impôts et sur le terrain les cas douteux. Ce travail considérable était nécessaire pour établir des tracés dont la pérennité doit être assurée durant plusieurs décennies (utilisation autant que possible chemins dus et ouverts au public).

Ces chemins ont été tracés sur la carte IGN au 25000^{ème}. La collection est détenue par le PNR du Vexin Français et demeure à la disposition de tous.

Sur cette base indispensable, ont été tracés 11 itinéraires de 25 à 30 kilomètres et 6 itinéraires de 12 à 15 kilomètres, présentant un intérêt équestre et touristique.

Environ 80 kilomètres de ces chemins sont venus enrichir le plan départemental de randonnée.

Parallèlement, un recensement complet des ressources touristiques du territoire du parc PNR du Vexin Français intéressant ces itinéraires a été effectué : Monuments, curiosités naturelles, points remarquables... Mais aussi les hôtels, restaurants, gîtes, commerces, points d'eaux utilisables pour les chevaux, points pique-nique mais également les difficultés de terrain, passage dangereux...

Pour chaque itinéraire, un document format A2 est édité, qui se compose :

- D'un fond de carte (IGN ou fond de carte PNR (décision non prise à ce jour),
- Du tracé,
- Du descriptif complet du tracé et de ses variantes possibles, des ressources touristiques, des renseignements pratiques.

Ce document sera re-maquetté selon les souhaits du PNR du Vexin Français, avec ses propres pictogrammes et fera l'objet d'un tirage limité (quelques dizaines d'exemplaires par circuit).

En effet, l'idée première d'un guidage par GPS est bien maintenue. Elle est opérationnelle à ce jour.

Les tracés sont conservés en base de données sur ordinateur et transférables à tout moment sur un GPS.

Ce système supplantera à brève échéance l'utilisation des cartes papiers, d'autant que les progrès techniques réalisés dans ce domaines sont considérables (pocket-PC, GPS doté de fond de carte

CDTE 95 COMITE DEPARTEMENTAL de TOURISME EQUESTRE du VAL D'OISE

Maison des Comités Sportifs Jean Bouvelle, 106 rue des Bussys 95600 EAUBONNE

☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02 E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association Loi 1901 N° W953002406 Siret : 484 123 724 000 11 APE : 9319 Z – Siren : 484 123 724

IGN, par exemple). Il permet au débutant en topographie de circuler sans se perdre et au randonneur chevronné de profiter pleinement de son voyage.

Le balisage des circuits toujours très coûteux à réaliser et à entretenir est, de fait, devenu inutile.

Un document d'appel de style prospectus et donc destiné à la promotion, vient compléter l'ensemble de ce dispositif. Il sera édité par le PNR du Vexin Français.

Reste à effectuer, principalement, par le CDTE 95, en liaison avec le PNR du Vexin Français et en vertu de la convention d'objectif :

- La recherche et l'aménagement des points de pique-nique,
- La promotion des circuits.

En ce qui concerne le reste du département, hors territoire du PNR du Vexin Français, le recensement des chemins ruraux qui a été effectué demeure une base de travail sérieuse.

D'autre part, une réunion de travail entre les CDTE 60 (Président Régis ROUDIER) et 95 a eu lieu le 10 janvier 2005. Elle était consacrée à l'étude de réalisation de projets en commun, notamment un projet de randonnées qui regrouperait des cavaliers des 2 CDTE (Equi'Oise) et une approche de liaison des itinéraires des deux départements en particulier ceux concernant les PNR du Vexin Français et du PNR Oise Pays de France.

L'animation de terrain s'est concrétisée par l'organisation de 4 randonnées départementales (dont la prochaine prévue le 2 et 3 juillet prochains) qui ont regroupées des clubs ne pratiquant pas habituellement que les compétitions de dressage et d'obstacles : Centre équestre de Livilliers, ASE la Chevée (Vallangoujard), Haras de La Chapelle (Vallangoujard), Association Gilfran (L'Isle Adam) auxquels s'est joint le centre équestre de La Tanière de Le Perchay et des associations d'attelage membres de l'association du cheval de Trait en Ile de France (ACTIF). Ces randonnées ont regroupé environ 60 à 70 cavaliers à chaque manifestation.

Le CDTE 95 a également participé à la journée Nationale de l'Attelage organisée par FFE CNTE avec l'ACTIF, le centre équestre de la Chevée et la Société Hippique de La Tanière de Le Perchay en juin 2004.

Les autres activités de tourisme : Randonnées, TREC, Endurance ont été effectuées à l'initiative des clubs : Mériel, Boisemont, Chérence, Beaumont sur Oise, Vigny, Béthemont la Forêt...

De même pour la formation ATE : Le centre équestre des Crêtes à Chérence et le centre équestre du Laos du Roncerais à Béthemont la Forêt (seuls ces deux clubs disposent d'un guide de tourisme équestre).

En conclusion :

Durant ces deux courtes années, votre CDTE 95 s'est engagé dans un travail de fond dont les avancées, si elles ne vous paraissent pas spectaculaires pour l'instant, sont pourtant considérables.

L'établissement des circuits de randonnées, avec leurs hébergements, leurs curiosités touristiques, leur intérêt équestre et paysager constitue un outil de développement pour les professionnels du département qui leur sera précieux dans les prochaines années. Ils leur permettront aussi d'effectuer une très nécessaire diversification de leurs activités.

Quant aux pratiquants particuliers, ils trouveront confortable de voyager à cheval sans avoir le nez dans la carte à tout instant.

Je souhaite ardemment que la nouvelle équipe qui va nous succéder, en plus de son légitime désir de faire plus et mieux, mène ce magnifique projet à son terme.

Conformément à nos statuts (articles 8 à 12), des élections ont lieu maintenant lors de l'assemblée générale ordinaire 2004 du Comité Départemental d'Equitation du Val d'Oise. Les Membres élus composant le Comité Tourisme équestre du CDEVO seront les nouveaux élus du CDTE 95.

Rapport financier 2004

Les comptes de l'exercice 2004 sont présentés par Claudine VINCENT, Trésorière du CDTE 95.

Compte de résultat et bilan exercice comptable 2004 : (pièces transmises par le cabinet comptable SADEC Cergy Pontoise, 11 rue Carnot 95420 MAGNY en VEXIN)

CDTE 95 COMITE DEPARTEMENTAL de TOURISME EQUESTRE du VAL D'OISE

Maison des Comités Sportifs Jean Bouvelle, 106 rue des Bussys 95600 EAUBONNE

☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02 E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association Loi 1901 N° W953002406 Siret : 484 123 724 000 11 APE : 9319 Z – Siren : 484 123 724

- Voir pièce annexe 1.

Budget prévisionnel 2005 CDTE 95 :

- Voir pièce annexe 2.

Elections du Comité Directeur du Comité Départemental d'Equitation du Val d'Oise :

Suivant l'article XXXVI des statuts qui régissent le CDEVO, le mandat des élus prend fin après les Jeux Olympiques.

Conformément à l'article 5 du règlement intérieur, l'envoi d'appel des candidatures au collège électoral a été envoyé le 22/04/05.

Une commission des votes conforme à l'article 5 du règlement intérieur a été constituée :

Président : Jean Paul HEURTEFEU,

Assesseur : Jean Marie DOMANGE

Membres : Alain LOISEAU, Comité Cheval, Christiane BOSCH, Comité Poney, Maylis BALYAN, Comité Tourisme équestre.

A réception des dépôts de candidatures le 17/05/05, la commission s'est réunie pour valider les différentes candidatures et profession de foi. A la même date les professions de foi ont été envoyées au collège électoral.

Listes des candidats

Aux postes de Présidents :

CDE : Christian LIBES,

CDTE 95 : François LEJOUR,
Philippe MARCHETTI,

En qualité de membres :

Comité cheval

Brigitte GRENADOU,
Edith COLOT,
Gilbert POUMIER,
Michel CLEVY,

Collège compétition spécifique

Françoise BRIEUSSEL,
Catherine JOETZJER,
Jean Louis BUSSEREAU,
Olivier LEPAGE,

Tourisme équestre

Brigitte GARTNER,
Philippe LANDRINI,
Bernard SAURAT,
Sandra DAHL,
Béatrice LEDESERT DEMULSANT,
Catherine BOILLEAU,
Hélène SUZANNE.

Comité Poney

Catherine DI PALMA,
Hélène PERRIN,
Lionel GONZALES,
Philippe ROEDERER,

Résultats de la Commission des Votes

Nombre total clubs inscrits 2004 : 84

Quorum : 28

Représentant : 9231 licences 2004

Quorum : 3077

Nombre de clubs votants et présents : 53

représentant : 5728 licences

CDTE 95 COMITE DEPARTEMENTAL de TOURISME EQUESTRE du VAL D'OISE

Maison des Comités Sportifs Jean Bouvelle, 106 rue des Bussys 95600 EAUBONNE

☎ 01.39.59.74.02 ☒ 01.39.59.74.02 E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com
Association Loi 1901 N° W953002406 Siret : 484 123 724 000 11 APE : 9319 Z – Siren : 484 123 724

Représentant :

5728 Licences Collège compétition et spécifiques,
 1701 Licences Comité Cheval,
 3320 Licences Comité Poney,
 707 Licences Comité Tourisme Equestre.

Taux de participations des clubs : 62.05% en voix, 64.28% en nombre clubs.

Taux des votes exprimés

Voix Collège compétition et spécifiques : 4821 voix exprimées soit 84.16 % exprimés,
Bulletins blancs et nuls : 907,
Voix Comité Cheval : 1286 voix exprimées soit 75.60 % exprimés,
Bulletins blancs et nuls : 415,
Voix Comité Poney : 2598 voix exprimées soit 78.25 % exprimés,
Bulletins blancs et nuls : 722,
Voix Comité Tourisme équestre : 610 voix exprimées soit 86.28 % exprimés,
Bulletins blancs et nuls : 97.

Résultat des votes

Candidat au poste de Président du CDEVO :

Christian **LIBES** : 3204 voix Elu 66.46%

Candidats au poste de Président du CDTE 95 :

Philippe **MARCHETTI** : 338 voix Elu 55.41 %
 François **LEJOUR** : 305 voix Non élu

Candidats membres Collège compétition et spécifiques :

Françoise **BRIEUSSEL** : 3653 voix Elue
 Catherine **JOETZJER** : 3588 voix Elue
 Jean Louis **BUSSEREAU** : 3762 voix Elu
 Olivier **LEPAGE** : 3714 voix Elu

Candidats membres Comité cheval :

Brigitte **GRENADOU** : 998 voix Elue
 Edith **COLOT** : 1098 voix Elue
 Gilbert **POUMIER** : 1259 voix Elu
 Michel **CLEVY** : 1163 voix Elu

Candidats membres Comité poney :

Hélène **PERRIN** : 2030 voix Elue
 Catherine **DI PALMA** : 1885 voix Elue
 Lionel **GONZALES** : 1627 voix Elu
 Philippe **ROEDERER** : 1788 voix Elu

Candidats membres Comité Tourisme Equestre :

Catherine **BOILEAU** : 311 voix Elue
 Brigitte **GARTNER** : 206 voix Non élue
 Béatrice **LEDESERT DEMULSANT** : 261 voix Non élue
 Hélène **SUZANNE** : 331 voix Elue
 Sandra **DAHL** : 317 voix Elue
 Philippe **LANDRINI** : 117 voix Non élu

CDTE 95 COMITE DEPARTEMENTAL de TOURISME EQUESTRE du VAL D'OISE

Maison des Comités Sportifs Jean Bouvelle, 106 rue des Bussys 95600 EAUBONNE

☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02 E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com
 Association Loi 1901 N° W953002406 Siret : 484 123 724 000 11 APE : 9319 Z – Siren : 484 123 724

Albert Bernard **SAURAT** :

6 voix

Non élu

Plus personne ne demandant la parole, le Président met au vote les différents points à l'ordre du jour :

Première résolution : Approbation du rapport moral, d'activité et bilan financier de l'assemblée générale ordinaire 2003 : Cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

Deuxième résolution : L'assemblée Générale approuve le rapport moral et d'orientation du Président. Cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

Troisième résolution : L'Assemblée Générale approuve le rapport financier du Trésorier (Bilan 2004 et budget prévisionnel 2005) et donne quitus au Comité Directeur. Cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

- **Questions diverses :**

Il n'y pas eu de question diverse par écrit. Un débat en questions directes a été ouvert. Il n'y a pas eu de prise de note et compte rendu des débats.

La séance est levée à 19 heures 30.

A Eaubonne, le 06 juin 2005

La Trésorière Générale



Hélène SUZANNE

Le Président



Philippe MARCHETTI